mier auteur et le principal inspirateur, etc., et de l'autre, des phrases comme celle-ci : "Fais savoir au Fils aîné de mon Sacré-Cœur, etc,..."

Les défenseurs du message de 1689 répondent à cela que Louis XIV fut un privilégié de Dieu dès sa naissance, due à vingt ans de prières de ses parents, et que Dieu "ne change pas facilement ses desseins de grâce"; que Louis XIV fut toujours très dévôt à la Sainte Vierge et qu'il ne manqua jamais de réciter son chapelet tous les jours, malgré ses fautes; et qu'enfin, selon le témoignage de Joseph de Maistre lui-même, pourtant assez sévère pour le Roi-Soleil, la France doit surtout à Louis XIV de ne s'être pas séparée de Rome lors de l'assemblée du clergé de France de 1682, le roi ayant eu le tact et l'habileté de dissoudre à temps cette assemblée gallicane.

L'Église dit le cardinal Billot dans sa lettre du 23 mars 1916, en canonisant ses Saints, ne se porte jamais garante de leurs révélations ". — Dans La Foi catholique du 25 juin, une "notabilité ecclésiastique qui ne veut pas être nommée "fait, à ce sujet, une observation intéressante : "L'Église n'approuve pas authentiquement les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, c'est entendu; mais, comme dirait sainte Catherine de Sienne, elle ne les désapprouve pas non plus : faisons donc comme elle ".

On se souvient que nous avons déjà signalé l'objection sérieusement fondée de millénarisme, apportée par le cardinal Billot contre ceux qui voudraient faire du "fétichisme" avec le drapeau du Sacré-Cœur, en y attachant la certitude d'une grande prospérité matérielle pour la France. Un communiqué officiel de la Semaine religieuse de Poitiers du 16 juin dernier, publié comme supplément à un communiqué précédent que nous avons reproduit, au sujet du nouveau message que l'on affirme avoir été donné à Claire Ferchaud, paraît faire allusion à cette sage observation du cardinal Billot: "On remarquera, dit le communiqué de Poitiers du 16 juin, que les quatre choses indiquées comme but de la mission que dit avoir la jeune fille forment un tout indivisible... Dans le texte du communiqué, la prière et la pénitence précèdent le règne social du Christ qu'ils préparent, comme les mœurs préparent les lois. Après, vient le drapeau du Sacré-Cœur. Il est l'acte de foi de la nation abjurant l'athéisme et rendant hommage